

Sommaire

Texte officiel	5
Horaires	7
Cadre général	11
Objectifs de fin de cycle	11
Langue vivante 1 - Langue vivante 2	12
Langue vivante 3	18
Russe	21
Langue vivante 1 - Langue vivante 2	21
Langue vivante 3	24

Russe

classe terminale

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Direction de l'enseignement scolaire

Édition juin 2005

Centre national de documentation pédagogique

Coordination éditoriale

Christine NOTTRELET
et son équipe

Christine ALABERT – Jeannine DEVERGILLE – Maryse LAIGNEL
31, rue de la Vanne – 92120 Montrouge – 01 46 12 84 87

Maquette

Fabien BIGLIONE

Maquette de couverture

Catherine VILLOUTREIX

© SCEREN - CNDP, 2005

ISBN : 2-240-01927-1

ISSN : en cours

« Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes de l'article L. 122-5-2° et 3°, d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées », **toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement du CNDP est illicite** (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

T exte officiel

■ **Arrêté du 6 juillet 2004**

Fixant le programme de la classe de terminale des séries générales et technologiques.
BO hors-série n° 5 du 9 septembre 2004 volume 15.

H oraires

■ Arrêté du 16 février 1977 modifié

Relatif aux horaires de la section F 11, devenue option « Instrument » de la série Techniques de la musique et de la danse.

BO n° 12 du 31 mars 1977.

■ Arrêté du 5 octobre 1979

Relatif aux horaires de la section F 11, devenue option « Danse » de la série Techniques de la musique et de la danse.

BO n° 44 du 6 décembre 1979.

■ Arrêté du 14 février 1992 modifié

Relatif aux horaires de la série Hôtellerie.

BO n° 13 du 26 mars 1992.

■ Arrêté du 15 septembre 1993

Organisation et horaires des enseignements de la classe de terminale des séries technologiques.

BO spécial n° 4 du 23 septembre 1993.

■ Arrêté du 8 juillet 1997

Relatif aux horaires de la spécialité « Arts appliqués » du baccalauréat série STI.

BO n° 30 du 4 septembre 1997.

■ Arrêté du 19 juin 2000

Organisation et horaires de la classe terminale des séries générales ES-S-L.

BO n° 29 du 27 juillet 2000.

SÉRIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (ES)

Enseignements obligatoires	Horaire de l'élève
Langue vivante 1 (a)	1h + (1)
Langue vivante 2 (a) (b)	1h + (1)
Enseignement de spécialité*	
Langue vivante 1 (c)	2h
Langue vivante 2 (b) (c)	3h
option facultative**	
Langue vivante 3 (a) (b)	3h

() L'horaire entre parenthèses est un horaire en classe dédoublée

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure de conversation avec un assistant de langue

(b) Langue vivante étrangère ou régionale

(c) Enseignement choisi en complément de celui du tronc commun des enseignements obligatoires

*1 au choix parmi d'autres enseignements

**2 au plus parmi d'autres options

SÉRIE LITTÉRAIRE L

Enseignements obligatoires	Horaire de l'élève
Langue vivante 1 (a)	2h + (1)
Langue vivante 2 (a) (b) ou latin	1h + (1) 3h
Enseignement de spécialité*	
Langue vivante 1 (c)	2h
Langue vivante 2 (b) (c)	3h
Langue vivante 2 (a) (b) (d)	1h + (1)
Langue vivante 3 (a) (b)	3h
option facultative**	
Langue vivante 3 (a) (b)	3h

() L'horaire entre parenthèses est un horaire en classe dédoublée

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure de conversation avec un assistant de langue

(b) Langue vivante étrangère ou régionale

(c) Enseignement choisi en complément de celui du tronc commun des enseignements obligatoires

(d) pour les élèves ayant choisi latin dans les enseignements obligatoires du tronc commun

*1 au choix parmi d'autres enseignements

**2 au plus parmi d'autres options

SÉRIE SCIENTIFIQUE (S)

Enseignements obligatoires	Horaire de l'élève
Langue vivante 1 (a)	1h + (1)
Langue vivante 2 (a) (b)	1h + (1)
option facultative*	
Langue vivante 3 (a) (b)	3h

() L'horaire entre parenthèses est un horaire en classe dédoublée

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure de conversation avec un assistant de langue

(b) Langue vivante étrangère ou régionale

*2 au choix parmi d'autres enseignements

SÉRIE SCIENCES MEDICO-SOCIALES (SMS)

Enseignement obligatoire	Horaire de l'élève
Langue vivante 1	1h + (1) (a)
option facultative	
Langue vivante 2	2h

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux dirigés

SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES (STI)

Génie mécanique - Génie des matériaux - Génie électronique - Génie électrotechnique - Génie civil - Génie énergétique - Génie optique - Arts appliqués

Enseignement obligatoire	Horaire de l'élève
Langue vivante 1	2h
option facultative	
Langue vivante 2	2h

SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE (STL)

Physique de laboratoire et de procédés industriels - Chimie de laboratoire et de procédés industriels - Biochimie-Génie biologique

Enseignement obligatoire	Horaire de l'élève
Langue vivante 1	2h
option facultative	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2h

SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES TERTIAIRES (STT)

Enseignements obligatoires	spécialité comptabilité et gestion	spécialité informatique et gestion	spécialité action et communication administratives	spécialité action et communication commerciales
	Horaire	Horaire	Horaire	Horaire
Langue vivante 1	2	2	3	3
Langue vivante 2	3	3	3	3

SÉRIE TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Enseignement général	Horaire de l'élève
Langue vivante 1	3h
Enseignement facultatif	
Langue vivante 2	3h

SÉRIE HÔTELLERIE

Enseignement obligatoire	Horaire de l'élève
Langue vivante A (a)	2h + (1)
Langue vivante B (a)	2h + (1)
Enseignement facultatif	
Langue vivante 3	3h

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à un enseignement en travaux dirigés

Cadre général

Cadre général pour l'enseignement des langues vivantes dans le cycle terminal des séries générales et technologiques

NB : ce texte reprend et complète, notamment pour ce qui concerne le contenu culturel, le cadre général du programme de la classe de première des séries générales et technologiques (arrêté du 15 juillet 2003, BO hors série n° 7 du 28 août 2003).

Objectifs de fin de cycle

Il convient de rappeler qu'en raison des conditions dans lesquelles il s'effectue, l'apprentissage en milieu scolaire d'une langue étrangère ne peut mener l'élève à la compétence du locuteur natif. Le milieu naturel est en effet l'environnement le plus favorable à la pratique d'une langue, et tout particulièrement en ce qui concerne l'interaction orale. C'est pourquoi le niveau de compétence attendu, nécessairement relatif, même dans l'excellence, ne peut être évalué de façon globalisante. On se reportera ici au *cadre européen commun de référence pour les langues*⁽¹⁾ qui présente les différents domaines de compétence et en analyse les éléments constitutifs.

Dans le cadre particulier de l'École, et conformément à ses missions intellectuelles et éducatives fondamentales, les contextes d'usage de la langue étudiée sont prioritairement dictés par les contenus culturels. Ceux-ci font appel à l'histoire, la géographie, la politique, la sociologie, l'économie, la littérature, aux différents arts, aux sciences. La réflexion sur la société ou les sociétés dont on étudie la langue constitue un objectif puissamment mobilisateur et éducatif, assigné aussi bien aux séries technologiques que générales. Les supports sont des documents de toute nature : textuels, iconographiques, audio, vidéo, etc. Cette priorité et le choix de ces supports induisent des activités principalement discursives destinées à raconter, reformuler, décrire, expliquer, analyser, commenter, argumenter, débattre.

En fin de cycle, et dans la perspective rappelée ci-dessus, qui lie de façon indissociable les apprentissages linguistiques et culturels, l'élève doit être capable de :

- participer à une situation de dialogue à deux ou plusieurs personnes ;
- comprendre l'essentiel de messages oraux élaborés (notamment : débats, exposés, émissions radiophoniques ou télévisées, films de fiction ou documentaires) et écrits, dans une langue standard contemporaine ;
- effectuer un travail interprétatif qui, au-delà de l'explicite, visera une compréhension de l'implicite ;
- présenter, reformuler, expliquer ou commenter, de façon construite, par écrit ou par oral : des opinions et points de vue, des documents écrits ou oraux comportant une information ou un ensemble d'informations ;
- défendre différents points de vue et opinions, conduire une argumentation.

Pour chacune de ces activités, selon les types de compétences communicatives définies par le *cadre européen commun*, et en tenant compte des objectifs spécifiques de l'École rappelés ici, on situera les niveaux attendus en s'inspirant des tableaux

(1) *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Conseil de l'Europe, Didier, 2000.

suivants. Dans le cas de deux niveaux indiqués simultanément, il s'agit d'une fourchette large entre exigence minimale et exigence maximale, selon les séries. Pour le chinois et pour l'hébreu, on trouvera quelques aménagements dans la partie spécifique à ces langues.

Enseignement obligatoire ou option facultative (LV3)	LV1	LV2	LV3
Compréhension de l'oral	B2	B1/B2	A2/B1
Interaction orale	B1/B2	B1	A2
Expression orale	B2	B1/B2	A2/B1
Compréhension de l'écrit	B2	B1/B2	A2/B1
Expression écrite	B2	B1/B2	A2/B1

Enseignement de spécialité	LV1	LV2
Compréhension de l'oral	B2/C1	B2
Interaction orale	B2	B1
Expression orale	C1	B2
Compréhension de l'écrit	C1	B2
Expression écrite	B2	B2

Ces compétences sont explicitées et précisées ci-dessous dans les parties qui traitent des compétences de communication.

Langue vivante 1 – Langue vivante 2

1. Les compétences de communication

Compréhension de l'oral

Les élèves abordent des documents variés. Ils peuvent en repérer les points importants et quelques détails pertinents, en s'appuyant sur la plus grande autonomie qu'ils ont acquise. Ils sont capables de comprendre, en fin de cycle, une langue orale standard. Ils commencent par une perception des données les plus immédiates, explicites et ponctuelles puis, par écoutes successives, construisent une compréhension plus globale, et enfin plus fine donnant accès à l'implicite.

L'interaction entre élèves se développe et leur donne la possibilité d'interroger pour faire éclaircir une problématique, faire préciser une phrase, une idée. La réflexion sur ses propres difficultés, et l'aide mutuelle que s'apportent les élèves entre eux se développent. La sensibilisation à différents niveaux de langue offre les moyens de repérer plus rapidement qui parle et dans quel cadre, et d'en inférer les comportements langagiers et les types de discours. L'effet de surprise et donc d'incompréhension s'en trouve limité.

Dans un contexte et sur un sujet connus, l'élève est capable de mettre en œuvre de façon plus ou moins consciente les différentes stratégies qu'il a développées depuis

les débuts de l'apprentissage de la langue étrangère pour accéder au sens, en particulier :

- en repérant les éléments significatifs, en les mémorisant et les mettant en relation ;
- en identifiant les types d'énoncé (déclaratif, interrogatif, injonctif) et de texte (dialogue, récit, description, argumentation), en repérant les indices de cohérence (repères spatio-temporels, articulations logiques) ;
- en identifiant le ou les énonciateurs et la situation d'énonciation.

Expression orale

La langue orale tend à reproduire le flot de la pensée au fur et à mesure que le besoin d'exprimer telle ou telle idée se fait sentir. Elle privilégie l'enchaînement chronologique de phrases simples, qu'elle juxtapose plus qu'elle ne les organise en un ensemble construit. L'argumentation procède également par succession d'énoncés, posant, si nécessaire, parallèlement, les marques d'opposition, de contradiction, de cohérence. La prise de parole suppose un vocabulaire adapté ainsi que des structures adéquates. La discussion orale a recours aux moyens spécifiques de l'oral : reformulations, interrogations, appels au co-énonciateur, demandes d'explicitation. Le vocabulaire se précise progressivement, puis s'enrichit à mesure que l'élève affine sa pensée. La spontanéité des échanges en classe est à ce prix. Le professeur aide l'élève à se constituer un vocabulaire actif en veillant à la fréquence d'emploi des termes. On ne peut pas faire l'économie de la mémorisation systématique.

Dans le cadre d'une situation nouvelle mais relevant d'un domaine connu, l'élève sait mettre en œuvre de façon plus ou moins consciente les différentes stratégies qu'il a développées depuis les débuts de l'apprentissage de la langue étrangère pour produire du sens. Il est capable de :

- reproduire un énoncé ou un message en respectant les schémas accentuels et intonatifs et en réalisant correctement les phonèmes ;
- utiliser à bon escient les différents types d'énoncé (déclaratif, interrogatif, injonctif), avec une bonne correction phonétique et morpho-syntaxique, et produire un discours structuré à fonction descriptive, narrative, explicative, argumentative ;
- prendre et garder la parole en produisant un discours structuré en réaction à une sollicitation ;
- prendre la parole en continu pour exposer, en temps limité, un sujet préparé ;
- participer à une conversation sur un sujet connu, en réagissant rapidement ;
- le cas échéant, demander à l'interlocuteur de fournir aide, explications ou précisions ;
- reformuler ce que dit l'interlocuteur de façon à assurer la compréhension mutuelle et à lever toute ambiguïté ;
- émettre des points de vue et appréciations personnels, exprimer des idées complexes, en apportant détails et justifications, réfuter le point de vue de l'interlocuteur ;
- contrôler son expression *a posteriori* en se reprenant ;
- recourir à des stratégies de compensation efficaces (reformulations, définitions, paraphrase).

Compréhension de l'écrit

Le programme du cycle terminal fait appel à des documents riches dans leur contenu, et complexes dans leur forme.

La découverte de chaque nouveau document mobilise toutes les capacités nécessaires, dans un premier temps, à une compréhension des éléments les plus immédiats. L'écrit permet le retour en arrière, la relecture, la ré-évaluation des données, ce que l'oral ne permet pas. Il offre donc la possibilité d'un travail en

profondeur où mémoire et logique sont fortement sollicitées. Toutes les stratégies de découverte du sens sont mises à contribution pour construire une compréhension globale, affinée progressivement pour donner accès à l'implicite.

La richesse et la longueur croissantes des textes conduisent à un entraînement méthodique, en distinguant la lecture analytique et la lecture cursive. Chacune poursuit des objectifs différents et requiert des techniques différentes dont l'apprentissage doit être organisé dans le cadre de la classe, même si la lecture elle-même se développe au dehors.

La lecture analytique permet d'entrer dans la complexité d'un texte, d'en analyser et d'en interpréter les significations explicites et implicites. Elle est appliquée principalement à des textes courts, sans vouloir mobiliser toutes les ressources de l'explication littéraire, en se gardant d'une technicité excessive qui n'aurait pas sa place dans un cours de langue vivante étrangère, et en se gardant également de toute exploitation exhaustive.

Au cycle terminal, l'élève a les moyens de s'exercer à la lecture cursive. Il y sera résolument entraîné, prioritairement - mais non exclusivement - sur des textes littéraires, en tenant compte des difficultés inhérentes à cette activité. Elle n'a pas pour objectif d'analyser le détail du texte, mais d'en saisir l'essentiel, et de mener les élèves sur les voies de la lecture autonome. En classe et au Centre de documentation et d'information, le professeur propose des titres, indique des orientations de travail, en fonction d'un projet, et établit des bilans.

Lecture cursive et lecture analytique peuvent se combiner et alterner, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits peut préparer la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale peut préparer l'étude de passages essentiels. Les deux types de lecture sont répartis au cours de l'année, de façon équilibrée. Cette lecture suivie permet d'aborder des œuvres intégrales ou des extraits d'œuvres représentatives de la société étudiée (nouvelles, romans, pièces de théâtre, essais, grands textes politiques, etc.).

Un choix pertinent permet d'aborder des œuvres transposées à l'écran ou sur la scène. Les relations qui se mettent en place entre texte/images/mise en scène/décor, voire musique, organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Expression écrite

De même que la production orale de l'élève ne peut être une imitation orale d'une production écrite, la production à l'écrit demande également que soit prise en compte sa spécificité. Elle fait appel à d'autres données : elle suppose un temps de réflexion plus long et une organisation plus élaborée des énoncés. Ceux-ci se complexifient en incorporant les outils propres à l'organisation chronologique et argumentative (par exemple, "avant que", "après que", "bien que") qui nécessitent selon les langues des réaménagements temporels, modaux entre autres. Ils s'organisent en paragraphes, puis en brefs textes autour d'un thème de réflexion. Les enchaînements sont plus cohérents, le vocabulaire le plus précis possible.

2. Le contenu linguistique

En classe de première et terminale, les documents authentiques proposés aux élèves, qu'ils soient écrits ou oraux, sont plus longs que précédemment. Ils suscitent une réflexion approfondie et des échanges plus construits. Les élèves sont mis en présence de faits de langue variés et d'une plus grande complexité. Dans ce cadre il est nécessaire d'établir, encore plus qu'en classe de seconde, une distinction entre grammaire et lexique de reconnaissance, utiles à la compréhension des documents proposés, et grammaire et lexique de production, indispensables à l'expression personnelle. Il faut insister sur le fait que ce qui est dit ici n'a de sens qu'investi dans la réalité opératoire de la communication, orale et écrite.

Le lexique et la grammaire

- La variété des supports abordés mobilise une grande richesse lexicale, principalement en reconnaissance.

L'acquisition du vocabulaire ne consiste pas en l'apprentissage de mots isolés. Le vocabulaire est étudié en contexte, ce qui permet à l'élève de comprendre comment les mots s'insèrent syntaxiquement dans l'énoncé. En outre, ce vocabulaire est mis en réseaux par le moyen de la dérivation morphologique, et par le recours aux champs sémantiques que le programme culturel fournit.

L'ensemble de ce travail suppose un maniement régulier du dictionnaire bilingue, voire parfois monolingue.

- La grammaire est toujours abordée à partir des documents proposés et en contexte d'utilisation. Les avancées sont accompagnées de révisions et de récapitulations régulières dont les élèves garderont la trace sous forme de documents écrits ; ainsi, les nouvelles connaissances sont intégrées aux connaissances antérieures, et l'élève comprend mieux la cohérence de l'organisation linguistique. C'est grâce à cette approche que l'élève échappe au sentiment de redite et à l'impression de stagnation. Les structures mises en place sont retravaillées dans le cadre de l'exploitation des documents en faisant appel à un lexique plus large.

L'élève apprend maintenant à regrouper les phénomènes linguistiques autour de grandes questions, telles que l'organisation temporelle, modale, aspectuelle des énoncés, les différents systèmes de détermination nominale, les types de complexification syntaxique. L'organisation morpho-syntaxique de la phrase est mise en relation avec l'organisation du texte, les mécanismes de sa cohérence et de son intelligibilité, et au-delà, avec le type de discours, la situation d'énonciation, sa dimension pragmatique.

- L'élève de première et de terminale a pris conscience précédemment des spécificités les plus marquantes de la langue qu'il étudie. Il a été aidé en cela par une approche contrastive qui lui a permis de repérer ressemblances et différences avec le français et avec la ou les autres langues étudiées. Un travail de traduction, parmi d'autres exercices, permet d'en affiner les données. Le recours au thème ou à la version pour de courts extraits de documents, écrits ou oraux, est un moyen efficace pour assurer les connaissances et dissuader l'élève de calquer une langue sur l'autre. Ce dernier comprend que grammaire et lexique sont les deux facettes d'un système de représentation et que chaque langue utilise des moyens grammaticaux et lexicaux propres pour exprimer telle ou telle notion.

Le recours à un livre de grammaire de référence est une aide précieuse pour la démarche personnelle d'apprentissage.

Les variétés linguistiques

Si la langue standard reste la norme de référence, les élèves sont toutefois confrontés à des documents très variés, dans leur forme, leur style, leur niveau de langue : oral, écrit ; journalistique, littéraire ; soutenu, familier. Le recours éventuel à des textes plus anciens impose de prendre en compte l'évolution historique de la langue. Les documents sont également très variés de par leur origine géographique et sociale. La variation porte sur le lexique, d'une part, mais aussi sur des traits phonologiques, morphologiques, ou syntaxiques, qui peuvent différer fortement au point de constituer parfois des sous-ensembles linguistiques. Cela peut représenter une difficulté particulière pour la compréhension. L'élève est amené petit à petit à se familiariser, en reconnaissance, avec cette variation qui fait la richesse des langues. Il est invité à relever les traits spécifiques, identifier le registre ou la variété qu'ils caractérisent, s'interroger sur leur effet dans le document : rhétorique, stylistique, ironique, allusif...

3. Le contenu culturel

En classe de première des séries générales et technologiques : « les relations de pouvoir »

Tout comme en classe de seconde générale et technologique le contenu culturel en cycle terminal fournit le cadre dans lequel le professeur organise son enseignement. Alors que la classe de seconde a privilégié les relations horizontales du « vivre ensemble », la classe de première se consacre aux relations hiérarchiques, autrement dit aux relations de pouvoir, qu'elles soient politiques, sociales, économiques, culturelles ou personnelles. En effet, étudier le pouvoir c'est comprendre les mécanismes nécessaires à la gestion de la société et au fonctionnement du groupe social et des relations entre les individus. Le pouvoir est à la fois source de l'intégration politique, sociale et personnelle, et révélateur des tensions et des conflits au sein de l'aire linguistique étudiée. Le pouvoir s'exerce à travers un ensemble de relations complexes intériorisées et acceptées. Étudier le pouvoir implique aussi, nécessairement, que l'on pose la question des contre-pouvoirs : autrement dit, comment limite-t-on le pouvoir, comment lui résiste-t-on ?

Quatre notions : la domination, l'influence, la révolte, l'opposition

Les relations de pouvoir sont en mutation : aux formes hiérarchiques du passé, qui valorisaient l'autorité et le prestige, se substituent de plus en plus souvent des formes de négociation et de coopération. La domination implique, généralement, que le pouvoir soit accepté et que la sujétion au pouvoir soit reconnue comme légitime. Ceci implique, dans nos sociétés, une relation normale de commandement et d'obéissance. Mais il peut impliquer aussi, dans l'exécution des décisions, l'usage de la puissance allant jusqu'à la contrainte ou la violence. L'influence est d'une autre nature et s'exerce par la voie de la communication. Elle consiste en un exercice plus subtil et inclut la persuasion, la séduction, la manipulation, la rumeur.

Les contre-pouvoirs désignent les limitations du pouvoir politique mais plus généralement les résistances issues du fonctionnement même du pouvoir. Ces résistances peuvent prendre la forme d'une révolte collective, d'une recherche de libération, mais aussi d'une attitude de refus de l'individu devant la société. Elles peuvent aussi s'exprimer par une opposition qui va de l'objection à la désobéissance. Les contre-pouvoirs évoquent aussi les moyens employés pour se soustraire à l'emprise de l'autre, autrement dit une stratégie de mise à distance.

Tout comme en classe de seconde, la partie du programme spécifique à chaque langue dégage autour de ces notions des thèmes spécifiques aux sociétés de l'aire concernée. Afin d'écartier toute vision simpliste des sociétés étudiées, le traitement de ces thèmes, par une démarche d'approfondissement, met en lumière la complexité de ces sociétés. Pour chacune de ces quatre notions, le professeur s'inspire des thèmes proposés pour déterminer le choix des supports et leur exploitation. La littérature constitue une entrée riche en possibilités dans l'étude de certains de ces thèmes. Chacune des quatre notions est étudiée sans toutefois donner lieu à des cours de civilisation ou de littérature.

En classe terminale des séries générales et technologiques : « le rapport au monde »

En classe terminale, le contenu culturel s'inscrit dans la logique qui veut qu'une société doive être étudiée du double point de vue de sa cohésion et de son ouverture, ce qui mène à s'interroger sur son inscription dans le monde.

On constate aujourd'hui, qu'en dépit d'une grande inégalité au niveau des développements, le monde n'a jamais été aussi intégré, tant les liens de toute nature entre peuples et pays sont devenus étroits. Les échanges de toutes sortes, les « emprunts » de langue à langue, de culture à culture en littérature, dans les arts, les sciences, les techniques, la philosophie, la religion, les institutions politiques et sociales et plus généralement dans les usages quotidiens, ont pris une nouvelle

ampleur dans le monde contemporain. Néanmoins de fortes tensions existent depuis longtemps dans les dynamiques qui tendent à unifier espaces et peuples, langues et visions du monde. Chaque société est ainsi travaillée par des conflits entre particulier et universel, que recourent souvent des oppositions entre tradition et modernité.

Quatre notions : identités, interdépendances, conflits, contacts des cultures

Les représentations de soi et de l'autre, avec les valeurs auxquelles elles sont associées, sont au cœur de la notion d'identité. Les identités linguistiques, ethniques, religieuses, littéraires, artistiques se combinent en des ensembles complexes régionaux, nationaux voire continentaux. Dans ces ensembles en constante évolution, l'individu construit une identité singulière.

L'étude de l'interdépendance envisage les formes que prennent la coopération internationale et la communication mondialisée. Cela concerne les échanges de toutes sortes, aussi bien hier qu'aujourd'hui, et les réactions des hommes devant les phénomènes planétaires.

La notion de conflit englobe non seulement les expressions les plus violentes, telles les guerres locales, la colonisation, l'impérialisme, les guerres entre États et les guerres d'indépendance, mais aussi les désaccords frontaliers, religieux, commerciaux et culturels.

Le contact des cultures renvoie aux influences, à l'intégration, l'assimilation, l'exclusion, au repli sur soi, au communautarisme.

Les notions s'ouvrent sur un certain nombre de thèmes, illustrés à leur tour par un nombre relativement important d'exemples. Ces thèmes et ces exemples n'ont pas de caractère obligatoire : chaque professeur est tenu de traiter chacune des quatre notions mais a tout loisir d'aborder les thèmes et de sélectionner les exemples comme il l'entend ; il peut même introduire d'autres thèmes et d'autres exemples qui lui sembleraient plus pertinents, soit du fait de sa formation personnelle, soit de ce qu'il sait des centres d'intérêt de ses élèves. A tous les niveaux, cette approche se fera en situation de communication **de manière à donner toujours la priorité au développement des compétences linguistiques et à l'acquisition par l'élève d'une plus grande autonomie**. L'existence d'un contenu culturel ne doit donc, en aucun cas, être un prétexte à un cours de civilisation.

Les élèves des séries L et ES qui choisissent la LV 1 ou LV 2 en enseignement de spécialité (langue de complément) bénéficient d'un horaire supplémentaire qui leur permettra d'avoir une connaissance plus approfondie des faits culturels. Ils pourront être amenés à étudier une œuvre complète (littéraire, cinématographique...) un courant artistique, un fait de société, un phénomène économique. Ils seront également entraînés à organiser leurs connaissances pour réagir spontanément face à un document inconnu et à s'exprimer en continu sur ce document.

4. Les relations avec les autres disciplines

L'enseignement des langues vivantes étrangères mobilise des compétences et des savoirs partagés par d'autres disciplines. Ces relations seront recherchées et exploitées - et indiquées explicitement aux élèves - en particulier avec les disciplines suivantes :

- le français, qui forme à l'histoire littéraire et culturelle, à l'étude des textes, de leurs significations et de leur singularité, des genres et des registres, de l'argumentation, de la typologie des discours ; qui forme à l'étude de la langue dans ses diverses manifestations ;
- l'histoire et la géographie, qui visent à constituer le socle de connaissance et de compréhension du monde contemporain, dans une vision dynamique et distanciée ; qui fondent leur démarche sur l'analyse du document, l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique ;
- les enseignements artistiques, qui forment à l'approche sensible des œuvres représentatives de diverses cultures, et à la recherche du sens.

Cette liste n'est évidemment pas limitative. L'éducation civique, juridique et sociale, les sciences économiques et sociales, la philosophie, les langues anciennes et les enseignements technologiques sont également concernés. Outre l'évident bénéfice intellectuel de la mise en convergence des enseignements, ces rapprochements permettent un gain de temps et d'efficacité : l'élève comprend et assimile mieux lorsque le thème abordé en classe de langue a déjà été étudié dans une autre discipline ; il peut d'autant mieux participer à l'activité linguistique s'il peut mobiliser les connaissances acquises à cette occasion. Inversement, l'éclairage apporté par le cours de langue sera un adjuvant précieux pour l'étude de la notion ou du thème abordé par d'autres disciplines ; dans les deux cas, l'élève gagne en plus large perspective. Chaque professeur tire profit de ces convergences en fonction du projet pédagogique de la classe et de l'établissement. Les TPE sont une occasion privilégiée de les mettre en œuvre.

Langue vivante 3

L'enseignement de la langue vivante 3 au cycle terminal poursuit les mêmes objectifs qu'en classe de seconde générale et technologique et relève de la même pédagogie, qui tient compte de l'expérience et de la maturité des élèves, de leurs goûts et préoccupations. La compétence de communication élémentaire acquise en classe de seconde est développée en classe de première. La compréhension s'affine, l'expression gagne en complexité, en degré d'abstraction et en autonomie. L'oral reste prioritaire, mais l'écrit occupe une place plus importante qu'en classe de seconde. Le professeur propose aux élèves des documents authentiques ou didactisés variés, propres à solliciter leur curiosité et leur réflexion, riches en contenu culturel.

Face à la diversité et au nombre croissant des faits de langue nouveaux auxquels les élèves sont exposés, le professeur s'attache à distinguer grammaire et lexique de production, grammaire et lexique de reconnaissance. L'assimilation des structures et du vocabulaire se fait dans l'esprit de l'approche raisonnée de la langue. Le professeur encourage les élèves à développer leurs stratégies individuelles d'apprentissage et de compensation, à travailler en autonomie et en groupe.

Compréhension de l'oral et de l'écrit

Si, au début de la classe de première, un élève en LV3 a une connaissance de la langue encore limitée, sa maturité et sa pratique d'autres langues étrangères vont permettre au professeur de l'exposer très vite à des enregistrements authentiques, contenant un lexique ou des structures inconnus dont il pourra inférer le sens ou qu'il pourra ignorer. Le professeur continue à guider l'élève, à lui proposer des activités de reconnaissance et de repérage mais, en lui apprenant à gérer l'inconnu, il le mène aussi progressivement vers une plus grande autonomie dans l'écoute, ce qui lui permet d'accéder plus directement au sens du message.

La durée du document dépend de la nature de celui-ci et du projet d'écoute (repérage, reconnaissance, retranscription d'un bref passage...) mais, d'une manière générale, elle ne dépasse pas quelques minutes. Le professeur propose des documents variés, authentiques ou didactisés (poèmes enregistrés, chansons, interviews, dialogues...) évoquant des sujets liés autant que possible au cadre culturel défini pour l'enseignement en LV1 et LV2.

Comme à l'oral, l'élève est confronté à des documents écrits comportant une plus grande part d'éléments lexicaux ou grammaticaux inconnus. Dans le cadre du travail spécifique sur la compréhension, le professeur n'explique que les éléments indispensables à celle-ci et favorise la lecture silencieuse de documents inconnus portant sur une thématique connue.

Les activités proposées sont plus complexes qu'en classe de seconde (trouver l'information essentielle d'un paragraphe, les articulations d'un texte...) et vont plus loin dans la recherche du sens. On ne se contente en aucun cas du seul repérage d'éléments isolés. Les documents sont plus longs mais sans excès, de nature

variée (récits, dialogues, poésies, publicités...) liés autant que possible au cadre culturel.

La compréhension en tant que telle, de l'écrit comme de l'oral, fait l'objet d'un entraînement spécifique et systématique, souvent très gratifiant pour les élèves.

Expression à l'écrit et à l'oral

L'élève est capable de réagir par écrit, avec ses propres moyens linguistiques, au contenu d'un document, et aussi de rédiger un court texte original, dans une langue simple, cohérente et compréhensible.

Grâce à sa plus grande maturité et à un certain savoir-faire que l'apprentissage préalable de deux autres langues étrangères lui a procuré, l'élève est en mesure de mobiliser et de mettre en œuvre les différentes structures grammaticales et le lexique acquis.

L'élève doit pouvoir s'exprimer dans une langue simple et correcte, en respectant les principes fondamentaux de la phonétique et de l'intonation propres à la langue étudiée.

Il est capable de restituer le contenu d'un message écrit ou oral portant sur un sujet qu'il connaît, en le reformulant de manière simple et intelligible ; il est entraîné à produire des énoncés constitués de plusieurs phrases simples ou complexes successives. Il peut également prendre une part active à un dialogue.

Il est capable de demander une aide linguistique au professeur ou à ses pairs et de reprendre son énoncé *a posteriori* pour le corriger ou l'améliorer.

Le lexique et la grammaire

On veille attentivement à l'acquisition et à la mémorisation systématique du lexique. Le lexique est regroupé par thèmes ou par champs. Mais seul l'emploi dans des situations de communication variées et aussi authentiques que faire se peut, permet une assimilation active et durable. Le professeur garde présent à l'esprit que la grammaire est au service de la communication et doit toujours être abordée en situation.

En classe de seconde générale et technologique, le professeur a exposé ses élèves à un grand nombre de structures, de faits de langue, développant simultanément automatismes et approche raisonnée de la langue. Cette démarche est poursuivie et approfondie au cycle terminal.

Tandis qu'en classe de seconde, la progression grammaticale est conçue comme un mécanisme de précision (en distinguant soigneusement les notions grammaticales explicitées, sur lesquelles portent les exercices écrits et oraux, et les outils grammaticaux nécessaires à la communication orale en classe, qui sont donnés sans explicitation), il n'est plus nécessaire à partir de la classe de première de présenter les contenus grammaticaux dans un ordre pré-établi. C'est l'intérêt intrinsèque des supports qui dicte leur sélection et non le fait qu'ils présentent ou ne présentent pas telle ou telle difficulté langagière. On veille simplement à avoir fait au terme du cycle le tour des points au programme. Le professeur applique dans sa sélection des supports d'exploitation un critère de bon sens, consistant à ne pas rebuter les élèves par des documents inaccessibles, en gardant à l'esprit que le support étudié peut parfaitement comporter des traits de langue qui ne seront pas explicités et systématisés, mais simplement élucidés. A titre d'exemple, on ne pourra s'interdire un document parce qu'il présente une forme complexe d'un verbe irrégulier ou une structure syntaxique dont on a prévu l'étude ultérieurement... Le professeur peut donc, avec des ambitions mesurées, se référer au programme culturel de LV1/LV2 dans la sélection des supports.

Langue vivante 1 – Langue vivante 2

Les orientations

L'enseignement du russe en LV1 et LV2 en classe terminale s'inscrit dans le cadre des objectifs fixés par le programme de russe pour la classe de première et le cadre général du cycle terminal.

Le contenu culturel

Le cadre culturel général choisi pour la classe terminale en langues vivantes est « le rapport au monde ». Le monde extérieur de la Russie n'est pas celui de la France ou du Japon (pour s'en convaincre, il suffit de regarder les cartes géographiques du monde des uns et des autres). *De quel monde s'agit-il ?*

La Russie est un pays européen...

Née à Kiev, la Russie ancienne est une synthèse d'éléments ethniques, culturels et politiques, comme ce fut le cas pour d'autres États ou nations européennes. Les princes varègues aux noms slaves et les moines grecs dans les cathédrales enneigées de Pskov, les marchands allemands dans le Kremlin de Novgorod et Anne de Kiev à la cour du roi de France participent des racines européennes de la Russie.

...mais pas occidentale.

Le schisme de 1054 entre Rome et Byzance coupe l'Europe en deux grands ensembles culturels, catholique et orthodoxe, et la Russie recueille l'héritage de l'Orient chrétien. Puis, au cours de son histoire, l'empire russe intègre d'importants éléments culturels de l'Occident et de l'Asie.

En Russie même, cette double filiation est à l'origine du débat entre différents courants, des Occidentalistes et Slavophiles du XIX^{ème} siècle aux Libéraux et Eurasiens d'aujourd'hui, qui en apprécient différemment les conséquences historiques.

Cependant, quelles que soient les opinions des dirigeants et des élites de la Russie, tous se positionnent par rapport à l'Europe occidentale ou à l'Occident au sens large. Depuis Pierre le Grand, que la Russie s'occidentalise ou, au contraire, qu'elle s'oppose radicalement à l'influence occidentale, elle poursuit le même objectif : « rattraper et dépasser » l'Occident.

Le monde de nos élèves...

Par ailleurs, cet Occident est aussi le monde dans lequel vivent nos élèves. Or, avec l'élargissement de l'Union européenne, la Russie devient le voisin immédiat de cette nouvelle entité qui constitue désormais l'espace de référence, celui dans lequel se construit notre avenir collectif.

Aussi le programme propose-t-il de s'arrêter plus particulièrement sur le rapport de la Russie au monde occidental, sans que cela soit cependant exclusif.

... et le monde actuel

Selon les époques, d'autres « mondes » peuvent entrer dans le domaine étudié. On ne peut parler de l'Union soviétique et de sa compétition avec les États-Unis sans évoquer ses rapports avec le Tiers monde, et c'est précisément la fin de cette compétition qui a marqué l'entrée dans le XXI^{ème} siècle.

La Russie post-soviétique continue également à jouer un rôle essentiel par rapport à l'« étranger proche », les ex-républiques soviétiques. En effet, malgré l'éclatement de l'URSS et l'apparition de frontières, de visas, de douanes, les liens culturels, économiques ou tout simplement familiaux entre les peuples restent forts. Pour les millions de Russes qui se sont soudainement trouvés à l'étranger tout en demeurant chez eux, c'est un problème d'identité qui se pose aujourd'hui.

Mais la Russie a aussi l'ambition de rester une grande puissance, l'un des pôles de ce monde en devenir. Ses dirigeants et ses élites, quelle que soit leur opinion sur les rapports avec l'Occident, défendent une vision multipolaire pour le monde du XXI^{ème} siècle, dans lequel la Russie se sent investie d'une mission propre et d'une responsabilité particulière.

Les quatre notions retenues (identités, interdépendances, conflits, contacts des cultures) contribuent à structurer l'ensemble du contenu culturel. Leur définition n'est pas obligatoirement celle que donnent les dictionnaires de géopolitique, mais celle qui permet au professeur de cerner la problématique des rapports de la Russie au monde extérieur.

Dans le cadre de la notion « identités », le professeur met en évidence ce qui fait la spécificité de la Russie ; il aide ainsi l'élève à trouver des éléments de réponse à la question : qu'est-ce qu'être russe aujourd'hui ?

La notion « interdépendances » permet de dégager les grandes tendances historiques qui ont marqué les rapports entre la Russie et le monde : ceux-ci se caractérisent tout au long de l'histoire par une alternance de politiques d'ouverture et de fermeture réciproque. Cette notion permet aussi de souligner la place de la Russie face aux défis du monde contemporain.

La troisième notion permet de cerner la nature et les formes des « conflits » dans lesquels la Russie a été impliquée, conflits liés à la construction de son empire et à son rôle politique et idéologique de puissance mondiale à différentes étapes de son histoire.

La notion « contacts des cultures » englobe les différentes formes d'échanges et les apports mutuels qui ont, d'une certaine manière, fondé la culture de la Russie et l'ont enrichie au fil des siècles.

Quelques thèmes ou sous-thèmes peuvent relever de plusieurs notions : ils sont alors traités de façon complémentaire, à partir de points de vue différents. Cette apparente complexité, due au fait que les quatre notions sont étroitement imbriquées, offre en réalité au professeur de nombreuses possibilités d'exploitation.

Les objectifs restent les mêmes qu'en classes de seconde et de première : il s'agit d'approfondir la connaissance de la civilisation et de la culture russes, et de développer pour ce faire l'aptitude à l'analyse et à l'interprétation. Le professeur établit son projet pédagogique en tenant compte des horaires de l'enseignement des langues en classe terminale et des connaissances acquises par ses élèves dans d'autres disciplines. Il veille à ce que chaque notion soit abordée, mais il peut choisir ou non parmi les thèmes et sous-thèmes proposés dans le tableau ci-dessous. Certains d'entre eux figurent déjà dans les programmes des classes de seconde ou de première. S'ils sont de nouveau présentés ici, c'est avec un autre contenu et dans une optique différente. Les notions de « mémoire » et d'« échanges » en classe de seconde ou d'« influence » en classe de première ont permis d'aborder, directement ou indirectement, les contacts (qu'ils soient pacifiques ou non) que les Russes ont pu nouer avec l'étranger. En classe terminale, les élèves prennent conscience de la manière dont les Russes se perçoivent eux-mêmes et perçoivent les Autres, et de la façon dont évolue cette perception. Se trouvent ainsi facilités le développement de la compétence interculturelle et l'ouverture des esprits à l'altérité.

Identités

Thèmes	Sous-thèmes
Russophonie	La langue russe, moyen d'expression de l'identité. La langue russe, reflet de l'évolution de la société : emprunts, néologismes, argots... La langue russe, vecteur d'intégration et de russification des ex-républiques soviétiques. La langue russe, facteur identitaire dans le monde : les Russes sur la côte d'Azur, à Brighton beach (près de New York), en Israël ; Dovlatov...
Religions	La Russie, un pays pluriconfessionnel. La religion orthodoxe comme facteur identitaire. Messianisme orthodoxe : Moscou, troisième Rome.
État et idéologies	« За Бога, царя и отечество ». « L'homme nouveau » et le peuple soviétique.
Représentations	Symboles de l'État hier et aujourd'hui. Paysage national, folklore, contes... Culture au quotidien : traditions et rituels. Les Russes vus par eux-mêmes et par les autres.
Être russe aujourd'hui	Questionnement sur le rattachement identitaire (Europe / Asie). Émigration et retour au pays. Valeurs et modèles : les nouveaux Russes...

Interdépendances

Thèmes	Sous-thèmes
Ouvertures	Échanges économiques : les « emprunts russes », les gazoducs, la grande distribution... Coopération politique : coalitions d'hier et d'aujourd'hui, instances internationales.
Fermetures	Tendances autarciques. Rideau de fer et mur de Berlin. Boycottages mutuels : économiques, sportifs (JO)...
Défis du monde contemporain	Gestion des ressources naturelles. Écologie : énergie nucléaire, protection de la nature...

Conflits

Thèmes	Sous-thèmes
Territoire et frontières	Expansion : Russie de Kiev, Principauté de Moscou, Empire tsariste, URSS... Défense : Joug tataro-mongol, Chevaliers teutoniques, 1812, 1941. Contestations territoriales.
Idéologies et stratégies	Blocs et alliances : de la Sainte Alliance à la coalition anti-hitlérienne. La guerre froide : conquête de l'espace, course à l'armement.
Perception et justifications	Propagande soviétique et anti-soviétique. Réactions de l'opinion publique : reflet des conflits dans les œuvres littéraires, débats publics.

Contacts des cultures

Mobilités	Les migrations idéologiques et économiques. Les récits des grands voyageurs. Le tourisme hier et aujourd'hui.
Influences et échanges culturels	La langue : influences extérieures. Les arts : les architectes italiens à Saint-Pétersbourg, les artistes russes à Paris... Les médias : mondialisation et uniformisation.

Langue vivante 3

Les orientations

L'enseignement du russe en langue vivante 3 en classe terminale poursuit les objectifs fixés dans le cadre général à l'ensemble des langues vivantes pour le cycle terminal.

Le lexique et la grammaire

Le lexique que l'élève doit connaître à la fin de la classe terminale relève de deux grandes catégories :

- le lexique lié au contenu culturel du programme, qui lui permettra de communiquer sur le thème étudié ;
- le lexique propre au processus de communication, qui lui permettra de prendre à sa charge la communication, d'en modifier le cours, d'exprimer ses points de vue, son jugement et d'argumenter.

L'étude des structures fondamentales de la langue se poursuit en classe terminale. Le professeur garde présent à l'esprit que la grammaire est toujours abordée en situation ; il veille aussi à rebrasser et réactiver les faits de langue étudiés dans les classes précédentes, en particulier les accords déterminés/déterminants.

Phonologie, phonétique, graphie

Les notions de base de phonologie sont rappelées chaque fois que nécessaire pour expliciter certaines particularités de la langue qui pourraient dérouter les élèves et dont elles permettent une approche raisonnée ; par exemple, en phonétique : réalisation des consonnes dures et molles ; en orthographe : « incompatibilités » ; en

morphologie : déclinaison des substantifs en /-j-/, génitif pluriel des substantifs, conjugaison des verbes au présent et au passé.

Le professeur reste vigilant quant à l'observation des règles de phonétique et des schémas intonatifs étudiés en classes de seconde et de première. Au niveau du mot, il fait en particulier respecter la réduction vocalique, la mouillure des consonnes, le caractère toujours dur des chuintantes /ʒ/ et /ʒ/, l'assimilation de sonorité/surdité. Au niveau de la phrase, l'élève doit être entraîné à reconnaître le schéma intonatif et à en localiser l'accent, puisqu'ils sont les porteurs sonores du sens.

La graphie est également reprise systématiquement, lorsque l'écriture personnelle de l'élève s'écarte de la norme acceptable. La lecture des différentes polices de caractères (écriture manuscrite, imprimée droite et italique) fait également l'objet d'un entraînement régulier.

Le groupe nominal et les pronoms

- Les formes irrégulières du nom (compléter les listes en fonction du lexique étudié), notamment :

- variété des désinences du nominatif pluriel ;
- génitif pluriel à désinence zéro des substantifs masculins ;
- changements de radicaux entre singulier et pluriel ;
- pluriels irréguliers ;
- locatif en /-u/ ;
- время, имя ;
- дочь, мать ; церковь ; путь.

- La déclinaison des noms de famille.

- третий (au génitif et locatif).

- La déclinaison du pronom-adjectif indéfini весь et du numéral один.

- Le pronom-adjectif possessif interrogatif чей : les formes du nominatif.

- Le superlatif synthétique (préfixal et suffixal) (Reconnaissance).

- Les indéfinis en -то et -нибудь.

Le groupe verbal

- L'aspect : approfondissement.

- Les verbes de déplacement (suite de l'étude des verbes simples et préverbes en fonction du programme lexical).

- La modalité d'action : différents préverbes.

- Les gérondifs imperfectif et perfectif (reconnaissance).

- Le participe passé passif forme courte (dans la limite des besoins d'expression).

- La rection des verbes (en fonction du lexique étudié).

- Le verbe « être » à l'impératif.

- L'attribut : approfondissement.

Les compléments circonstanciels

- Compléments de temps :

- durée : за + accusatif ;

- moment : на прошлой (этой, будущей) неделе ; через ; тому назад ; до, перед, после...

- Compléments de cause : из-за, благодаря (из et от en reconnaissance).

La phrase

- Les propositions sans nominatif des types suivants : Мне хочется читать. Тебе помочь ? Что мне делать ? Видно, что... ; неизвестно, когда...

- L'ordre des mots, notions de prosodie et d'accent de phrase.
- La subordination :
 - les propositions circonstancielles : suite de l'étude (temps, cause, conséquence, but, concession, condition) ;
 - les rapports de temps dans la phrase complexe (la concordance des temps).

La formation des mots

Composition et dérivation (en particulier les déverbatifs en -ие ; travail sur les racines). L'étude de la dérivation et de la formation des mots, systématisée en classe terminale, est l'occasion d'une réflexion sur le fonctionnement de la langue et elle facilite l'assimilation du lexique.

Le contenu culturel

L'enseignement du russe en LV3 en classe terminale est mené dans le cadre culturel retenu pour l'ensemble des langues vivantes, « le rapport au monde ». Le professeur choisit les thèmes et sous-thèmes en fonction de l'intérêt de ses élèves, de leurs motivations, du lexique et des structures grammaticales qu'ils requièrent, de sorte que les élèves puissent communiquer sur le thème étudié. Les professeurs peuvent se reporter au tableau présenté pour la première et la deuxième langue ; ils veillent à ce que chaque notion soit abordée, mais ils peuvent choisir ou non parmi les exemples proposés.